



## LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC RECRUTE SON DIRECTEUR (H/F)

### Descriptif de l'organisme employeur

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été labellisé par décret ministériel le 23 mai 2018. Il a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire dans une logique de développement durable et de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de l'Aubrac pilote la mise en œuvre de la Charte du Parc en animant, coordonnant ou portant les opérations de préservation, d'aménagement et de développement durable qui y sont inscrites. L'équipe du Parc est actuellement composée de 20 agents.

Plus d'informations sur : [www.parc-naturel-aubrac.fr](http://www.parc-naturel-aubrac.fr)

### Cadre de la mission

L'équipe technique du Parc naturel régional est organisée en 5 pôles d'activités : Economie-services ; Aménagement durable et cadre de vie ; Gestion et valorisation des ressources et des milieux naturels ; Sensibilisation-culture ; Administration - gestion. Un responsable anime chacun de ces pôles.

Le(la) directeur(trice) assure la coordination et l'engagement des ressources humaines, du budget, et des affaires générales en s'appuyant sur les pôles d'activités. Il (elle) est chargé(e) du pilotage des activités du Parc et de la mise en œuvre des orientations de la Charte du Parc. Il (elle) supervise la prise en compte des engagements de la Charte du Parc par l'ensemble des acteurs concernés.

Le(la) directeur(trice) exerce son activité sous l'autorité du Président du Syndicat mixte du Parc.

### Descriptif des missions

1/ Assister les instances du syndicat mixte dans la définition d'une politique partenariale et dans la préparation et l'exécution de leurs décisions, en particulier en ce qui concerne :

- la stratégie de développement et de préservation du territoire, et sa déclinaison opérationnelle
- les orientations et les arbitrages budgétaires
- les avis prévus par les textes réglementaires

2/ Mettre en œuvre la charte du Parc en mobilisant, organisant et coordonnant tous les moyens humains et financiers et en veillant à la bonne réalisation des actions et à leur évaluation.

3/ Piloter et animer l'équipe technique :

- organisation générale de l'équipe, recrutement, évaluation
- animation de l'équipe et du comité de direction
- encadrement des dossiers complexes

4/ Garantir le fonctionnement général du syndicat mixte :

- préparation budgétaire
- négociation de financement avec les partenaires

5/ Représenter le PNR, en lien ou par délégation du Président, auprès des différents partenaires/institutions du territoire, ainsi que dans les réseaux régionaux (IPAMAC, Occitanie et AURA), nationaux (fédération des PNR) et internationaux (coopérations).

6/ Coordonner la communication générale et institutionnelle.

## Formation, connaissances et compétences requises

### **Formation et expérience requises :**

- Formation supérieure (bac + 5 ou ingénieur) dans les domaines techniques liés aux missions des PNR (aménagement, développement territorial, environnement...) ou dans les domaines de la gestion et de l'administration des collectivités territoriales.
- Expérience professionnelle d'au moins 10 années dans un poste similaire : direction (direction adjointe) de Parc naturel régional, Collectivité territoriale, Syndicat mixte, Intercommunalité...
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités territoriales et de l'organisation territoriale
- Expertise avérée en conception / gestion de projets et en aménagement du territoire ; connaissance de la politique des PNR.
- Bonne connaissance des territoires ruraux, de leurs problématiques, des organismes socio-professionnels et associatifs de ces secteurs (agricoles et naturalistes notamment).
- Appétence pour le développement durable, la préservation et la valorisation des patrimoines et des savoir-faire.

### **Savoir-faire indispensables :**

- Pratiques de management d'équipes pluridisciplinaires, coordination-animation de partenaires, communication
- Gestion et suivi financier de programmes opérationnels et de budgets de collectivités
- Capacités rédactionnelles de documents techniques et administratifs

### **Savoir-être :**

- Qualités relationnelles, capacité d'écoute, sens du service public
- Polyvalence, adaptabilité à la diversité des tâches
- Capacité d'analyse et de synthèse, prise rapide de décisions
- Forte disponibilité requise (réunions en soirée et le week-end)

## Conditions de recrutement

- Poste de titulaire ou de contractuel (CDD de 3 ans renouvelables) de la fonction publique territoriale, à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021
- Grade d'ingénieur principal, d'attaché principal (catégorie A+) ou équivalent

- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle.
- Temps complet
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 SAINT CHELY D'AUBRAC.
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

## Candidatures

Adresser les candidatures (lettre manuscrite exigée précisant les prétentions salariales, CV), avant le 4 août à :

Monsieur le Président

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac

Village d'Aubrac - 12 470 SAINT CHÉLY D'AUBRAC

**Les entretiens se dérouleront la semaine du 9 au 14 août.**

Renseignements : Monsieur Antoine TOURNIER - Responsable administratif et financier : 05.65.48.19.11 ; mail : [info@parc-naturel-aubrac.fr](mailto:info@parc-naturel-aubrac.fr)